



## PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE



### Le référent handicap

Durée : 2 jours – 14 heures

#### OBJECTIFS

- ✓ Connaître le cadre légal relatif au handicap en milieu professionnel
- ✓ Assurer pleinement sa mission de référent pour développer une culture inclusive en matière de handicap et répondre à l'obligation légale de la loi avenir du 5 septembre 2018
- ✓ Savoir communiquer et convaincre autour du handicap

#### PUBLIC

Référent handicap, RH

#### PRE REQUIS

Aucun

#### PROGRAMME

##### Le cadre légal du handicap au travail

- Point sur la réglementation autour du droit des personnes en situation de handicap
- Loi du 11 février 2005
- Loi avenir Professionnel de 2018 et la réforme 2020 sur l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH)
- Les différents types de handicap : moteur, psychique, cognitif...
- Les nuances entre handicap, inaptitude, invalidité et incapacité
- Les enjeux d'une politique handicap : juridiques, managériaux, financiers...
- Les acteurs autour du handicap

- La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : quels freins pour la demander ?
- Quels droits/avantages de la posséder ?

#### **Les missions du référent handicap**

- L'articulation entre référent handicap, service de santé au travail, RH et direction RSE
- Quels sont les leviers d'actions possibles du référent handicap ?
- Recruter, accompagner et faciliter la (ré) insertion professionnelle du salarié : entretien, montage du dossier, processus de reconversion, arrêt de travail, inaptitude...
- Expliciter et mettre en œuvre les souhaits d'insertion et d'intégration des salariés en situation de handicap : aménagement de poste, formation, évolution...
- Connaître les principales modalités de compensation du handicap : définition, procédure, commission et financement

#### **Bâtir en lien avec la Direction une communication sur le handicap**

- Développer les qualités essentielles du référent handicap : disponibilité, écoute, empathie, rigueur...
- Améliorer son aisance relationnelle pour sensibiliser l'encadrement et augmenter la portée de ses actions
- Bâtir son propre réseau pour obtenir des relais d'influence et maintenir le dialogue autour du handicap au travail : manager, RH, direction...
- Savoir sensibiliser et mettre en place des actions de communication interne

### **MODALITES D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS**

Evaluation des compétences en début et en fin de formation

Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)

Questionnaire d'évaluation de satisfaction en fin de formation

### **MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS**

Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

### **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS**

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, d'outils opérationnels et de méthodes

Cas pratiques directement liés aux situations professionnelles rencontrées par les participants

Mises en situation

Partage d'expériences

Éléments matériels :

Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation



**CTB FORMATION**

MANAGER VOS TALENTS

---

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation